Compte financier 2022 - 2023 de l'association LC2

Le compte financier est dressé par l'association pour récapituler
les dépenses et les recettes sur la période du 01/09/2022 au 31/07/2023.

Recettes		Dépenses	
Cotisations adhésions et licences	13 772,20	Achat matériel / équipement	2 731,76
Formation financement	2 160,00	Achat Petit Matériel/ Petit Equipement	76,59
Produits financiers	3,96	Cotisations Associations	93,70
Recettes diverses	4 916,00	Cotisations FF Randonnée	3 911,20
Subvention : • Agence Nationale du sport (2 900,00 €)	2 900,00	Dépenses diverses	356,00
		Formation	3 268,00
		Fournitures de bureau	242,17
		Frais bancaires	47,57
		Frais d'organisation / réception	981,05
		Prestations extérieures	348,00
		Prestations extérieures informatiques	105,17
		Reserves	4 000,00
TOTAL DES RECETTES :	23 752,16 €	TOTAL DES DÉPENSES :	16 161,21 €

Résultat de trésorerie (recettes - dépenses) :	7 590,95 €

Événements de trésorerie importants à venir permettant d'estimer l'évolution des ressources de l'association			
Recettes		Dépenses	

Signature du Trésorier :

Signature du Président de l'association :